

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	60
PRESENTS	43
VOTANTS	41

**DATE DE LA CONVOCATION**  
09 mars 2022

**OBJET**

Délibération N° 2022-19

**AFFECTATION  
DE  
RESULTATS  
2021  
BUDGET  
PRINCIPAL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL  
pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères  
de la Région de L'AIGLE**

**Séance du 16 mars 2022**

L'an deux mil vingt deux, le seize mars à vingt heures, les membres du comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à Saint Martin d'Ecublei, sous la présidence de Monsieur Dominique NETZER, en session ordinaire.

**Etaient présent(e)s :**

**Titulaires :** Mmes et Mrs Mmes et Mrs FLEURIEL, RODRIGUEZ, BOURGES, NETZER, ROTH LE GENTIL, BEAUCHAMP, BOUILLAULT, GODARD, JUSZEZAK, PREVOST, GOUEDARD, SAUNOIS, PAUTHONNIER, ROBIN, DUVAL DE LAGUIERCE, GONDOUIN, GOUSSIN, BITTARD, MONTINHO, VERHALLE, BIGNON, POUSETT, PETIT, POISSON, BERNARD, BOURRIER, LEBRETON, MATHIAS, GANDAIS, DELARUE, PAULHAC, PINART, CHAUVIN, GOALES, RAMMELAERE, COLLET, NOUAIL, DESFRESNE.

**Suppléants :** Mmes Mr FLAIRE, KLYMKO, OPRON, POUSSIN (pas droit de vote)

**Membres consultatifs :** Mme BRARD.

**Etaient absents excusés :** Mme et Mrs GEGU, HEBERT, LANGEVIN, LESIEUR, BRUNET, BOURCET, HARDUIN.

**Suppléants excusés :** Mmes et Mrs LEROY, QUAGHEBEUR, STUMBOFF, BOUDRY

**Egalement membres consultatifs excusés :** Mmes et Mrs BOUTTIER, DJENNADI-MENEGHINI, LE GLAUNEC, PAUVERT, STORTI, LEBEDEL.

**Egalement présents :** M. ROUSSEAU (Directeur), M. BACOUPE (Technicien), M. DUTERTRE, Mme DELASALLE, M. TESSIER (ambassadeurs du tri), Mme MERCIER (Secrétaire).

Monsieur GODARD Serge a été nommé secrétaire de séance.

Considérant que les résultats issus du compte administratif 2021 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement reporté 2020	1 930 461,08 €
Ou déficit de fonctionnement reporté	
Excédent de fonctionnement année 2021	14 753,91 €
Ou déficit de fonctionnement année 2021	
<b>Total Excédent de fonctionnement</b>	<b>1 945 214,99 €</b>
Ou Total Déficit de fonctionnement	

Excédent investissement reporté 2020	16 770,26 €
Ou Déficit investissement reporté	
Excédent d'investissement année 2021	24 399,87 €
Ou Déficit d'investissement année 2021	
<b>Total Excédent d'investissement</b>	<b>41 170,13 €</b>
Ou Total Déficit investissement	

Considérant que les restes à réaliser sur l'exercice 2021 s'établissent ainsi :

Dépenses d'investissement reportées	0,00 €
Recettes d'investissement reportées	0,00 €
<b>Solde Positif</b>	
<b>Ou Solde négatif</b>	

Considérant, par conséquent, que le besoin d'autofinancement de la section d'investissement s'établit ainsi (excédent ou déficit d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser)

Besoin d'autofinancement	0,00 €
--------------------------	--------

Le comité syndical, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation minimale à la section d'investissement Article 1068	
Affectation du solde disponible à la ligne 002 (recettes)	1 945 214,99 €
Ou report du déficit de fonctionnement à la ligne 002 (dépenses)	
Report de l'excédent d'investissement à la ligne 001 (recettes)	41 170,13 €
Report du déficit d'investissement à la ligne 001 (dépenses)	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Président,

Dominique NETZER.

